

**CALENDRIER PREVISIONNEL DES CONCOURS ET EXAMENS PROFESSIONNELS  
ORGANISES PAR LE CENTRE DE GESTION DE LA REUNION**

**ANNEE 2010**

Ce document est un calendrier prévisionnel et est publié sous réserve de modifications.  
Un concours ou un examen peut être ajouté ou supprimé.  
Seule la publication des arrêtés d'ouverture des concours et examens confirme leur organisation.

<b>CONCOURS ET EXAMENS</b>	<b>Retrait des dossiers</b>	<b>Dépôt des dossiers</b>	<b>Les épreuves</b>	<b>Filière Catégorie</b>
<b><u>CONCOURS (externe)</u> <u>GARDIEN DE POLICE MUNICIPALE</u></b>	<i>Terminé</i>	<i>Terminé</i>	Fin février 2010	Police municipale Catégorie C
<b><u>EXAMEN PROFESSIONNEL</u> <u>ATTACHE PRINCIPAL</u></b>	Du 9 mars au 7 avril 2010	Du 9 mars au 15 avril 2010	1 <sup>er</sup> juin 2010	Administrative Catégorie A
<b><u>EXAMEN PROFESSIONNEL</u> <u>TECHNICIEN SUPERIEUR</u></b>	Du 13 avril au 12 mai 2010	Du 13 avril au 20 mai 2010	15 septembre 2010	Technique Catégorie B
<b><u>CONCOURS (externe)</u> <u>ATSEM de 1<sup>ère</sup> classe</u></b>	Du 18 mai au 23 juin 2010	Du 18 mai au 1 <sup>er</sup> juillet 2010	20 octobre 2010	Médico-sociale Catégorie C
<b><u>EXAMEN PROFESSIONNEL</u> <u>AGENT SOCIAL de 1<sup>ère</sup> classe</u></b>	Du 20 juillet au 8 septembre 2010	Du 20 juillet au 16 septembre 2010	20 octobre 2010	Médico-sociale Catégorie C
<b><u>CONCOURS</u> <u>(interne, externe, 3<sup>ème</sup> voie)</u> <u>ANIMATEUR</u></b>	Du 4 mai au 2 juin 2010	Du 4 mai au 10 juin 2010	23 septembre 2010	Animation Catégorie B

On distingue :

- les **concours internes** réservés aux agents publics remplissant certaines conditions d'ancienneté.
- les **concours externes**, accessibles à tous, le plus souvent sous certaines conditions de diplômes.
- les **troisièmes concours** pour les personnes qui justifient d'une ou de plusieurs activités professionnelles, d'un ou de plusieurs mandats de membre d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale ou une ou plusieurs activités en qualité de responsable d'une association.
- les **examens professionnels** réservés aux agents titulaires.

Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de la Réunion – 5, allée de la Piscine – B.P. 374 - 97455  
SAINT-PIERRE Cedex

Tél. : 0262-42-57-57 Fax : 0262-43-45-32

[www.cdg974.fr](http://www.cdg974.fr) ou [www.cdgreunion.fr](http://www.cdgreunion.fr)